

INSCRIPTION

Je soussigné(e).....

coordonnées : tél / email

m'inscris au stage :

- | | |
|---|--------|
| <input type="checkbox"/> Formation praticien en Channeling Énergétique..... | 1140 € |
| <input type="checkbox"/> Formation expert en Channeling Énergétique..... | 760 € |
| <input type="checkbox"/> Messages des Guides | 760 € |
| <input type="checkbox"/> Mission d'Âme | 570 € |
| <input type="checkbox"/> Retrouvailles..... | 500 € |

Dates de la session choisie :

Mode de règlement :

- Je règle l'intégralité à l'inscription
 Je règle 30% à l'inscription (soit 340, 230, 170 ou 150 € selon le stage choisi) et je réglerai le solde au plus tard le premier jour du stage

Les règlements peuvent être effectués par chèque bancaire libellé à l'ordre de Marc Tentillier, ou par virement (RIB envoyé sur demande).

Fait à : Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Formulaire à adresser accompagné de votre règlement à :

Marc Tentillier – 2 rue Daguerre – 95240 Cormeilles-en-Parisis

Conditions d'inscription et d'annulation :

Les places sont en nombre limité. Elles sont attribuées par ordre d'arrivée de ce formulaire accompagné du règlement correspondant à l'option choisie.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre de participants est insuffisant (minimum quatre personnes) jusqu'à un mois avant le premier jour du stage. Dans ce cas, les avances versées seront intégralement remboursées, ou l'inscription reportée sur une autre session, selon le choix du participant.

Le participant peut annuler sa participation sans frais jusqu'à deux mois avant le début du stage. Dans ce cas, les avances versées seront intégralement remboursées. Au-delà de cette date, ces avances sont considérées comme des acomptes et ne pourront de ce fait faire l'objet d'aucun remboursement.

En cas de circonstances exceptionnelles (reprise épidémique, reconfinement...) entraînant un report de dernière minute de la formation, les acomptes resteront valables pour une session ultérieure.